

La Section établit et exécute des programmes de formation de techniciens étrangers au Canada. En 1947 et en 1948, des Chinois ont été formés par l'industrie canadienne et un programme analogue était en cours en 1949 en vue de la formation d'Hindous.

La Section de l'expansion industrielle, en collaboration avec la Section des territoires de l'Office des commissaires du commerce canadien et de la Division de l'exportation, dresse des itinéraires pour les délégations et les techniciens de l'industrie qui nous visitent et charge à l'occasion un fonctionnaire de diriger la tournée. Elle organise également des tournées pour les représentants officiels de gouvernements, les techniciens, les conférenciers, les savants et les étudiants étrangers en visite au pays.

La Section doit, de plus, faire partie des divers comités interministériels qui s'occupent d'études, d'aménagement et d'expansion industriels, de la transformation d'usine et d'outillage de réparation, de l'admission de savants allemands au Canada dans l'intérêt de l'industrie canadienne. Elle est aussi l'agent de liaison de la Corporation des biens de guerre en vue de la liquidation du matériel et des installations de surplus. Elle entretient une collaboration étroite avec la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue d'aider à l'expansion de la ville industrielle de Ajax (Ont.). On s'efforce par tous les moyens de maintenir des relations étroites avec les nouvelles industries, et de les aider à résoudre leurs problèmes et à élaborer des programmes d'exportation.

Division de la publicité commerciale.—La fonction principale de la Division de la publicité commerciale est de fournir aux commerçants du Canada des renseignements sur l'aide que les exportateurs et les importateurs peuvent obtenir de l'Office du commerce extérieur. Cette division est aussi chargée de faire mieux comprendre au public en général comment le commerce importe au bien-être du Canada. La Division signale aux exportateurs actuels et éventuels les occasions de vendre leurs produits sur les marchés étrangers; aux importateurs, elle indique les sources d'approvisionnement en matières premières et en denrées de consommation qui ne peuvent s'obtenir au Canada. Le principal organe dont elle dispose pour instruire et renseigner est le *Commerce extérieur*, publication hebdomadaire de l'Office du commerce extérieur où sont reproduits les rapports des commissaires canadiens du commerce sur la situation dans leurs territoires respectifs, des articles rédigés par le personnel du bureau principal et par les économistes du Bureau fédéral de la statistique, des nouvelles et des graphiques indiquant les tendances du commerce. Des communiqués sont rédigés et distribués aux journaux du pays, et de la matière semblable est envoyée aux commissaires canadiens du commerce pour être distribuée aux journaux étrangers. La Division prépare actuellement des opuscles et des brochures en vue de fournir d'autres renseignements sur les marchés étrangers, les sources d'approvisionnement, la documentation, les règlements et les restrictions sur le commerce. Elle aide aussi les correspondants de journaux et de périodiques canadiens et étrangers à rédiger des articles sur les diverses phases du commerce extérieur du Canada. La publicité au pays et à l'étranger vient à l'appui du travail d'éducation et de propagande de la Division. La presse quotidienne, les périodiques et les bulletins commerciaux, ainsi que le cinéma et la radio, servent également. Bien que cette division fasse partie de l'Office du commerce extérieur, le cadre de ses attributions a été étendu; elle prête son concours aux organismes associés du ministère du Commerce qui s'intéressent à l'expansion du